

Réf: Dossier N° 098701

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE CISSE DE CONSTRUCTION. COTE D'IVOIRE » en abrégé « ECC.CI »

Siège social Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 2
DERRIERE LE MARCHE SAMSUNG, Lot 18, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CISSE DE CONSTRUCTION. COTE D'IVOIRE » en abrégé « ECC.CI »

Objet : -BTP;
-Bitumage;
-Terrassement ;
-VRD.
-Import-Export ;
-Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 2
DERRIERE LE MARCHE SAMSUNG, Lot 18, Ilot 1

Dirigeant(s) : M CISSE MAMADOU SOULEYMANE (GÉRANT), M
CISSE SOULEYMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02338 du 27/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18075/GTCA/RC/2022 du 27/04/2022

